JANVIER 2018 / GENVER 2018

LANGONNET

Bulletin d'informations municipales - Keleier Langoned

Maison de santé : elle est ouverte

Les travaux réalisés et les projets à venir

Qui se souvient de l'escadrille Normandie Niémen ?

Dorn ha dorn : nouveau service d'aide à domicile

EDITO / UR GERIG GANT AR MAER

C'est avec un grand plaisir que la commune vous fait parvenir la nouvelle édition de ce journal communal 2018, très riche en informations d'une grande variété.

Tout d'abord vous y trouverez le projet phare de l'année écoulée avec l'ouverture partielle de la nouvelle maison de santé, « Ti ar yech'ed », située sur la place plantée. Dans un premier temps, le cabinet infirmier. Les quatre infirmières et leur collègue infirmier se sont installés dans ses nouveaux locaux. Ils pourront partager, grâce à la présence d'un espace-accueil commun, un secrétariat avec le futur médecin dès son installation.
La nouvelle maison de santé dynamise le centre-bourg en complétant les services publics présents autour de la place plantée : microcrèche, garderie, espace-jeunes, médiathèque et centre culturel. Pour répondre à la grande diversité des besoins de toutes les générations de notre population.

Bien entendu, vous trouverez également un point d'étape sur le grand chantier du mandat : celui de la restauration de l'église de la Trinité. Un chantier impressionnant, mené de main de maître par une équipe d'artisans–compagnons qui font un travail absolument remarquable.

Sur le plan de l'action sociale, l'événement important est la naissance d'un grand service d'aide à domicile, appelé « Dorn ha Dorn ». Il est le résultat de la volonté de 15 communes du secteur de proposer un service commun de qualité à la population grâce à la mutualisation de leurs aides à domicile.

Par ailleurs, vous découvrirez au fil des pages, la multitude des richesses de la commune : son environnement et ses zones Natura 2000, le dynamisme de ses associations culturelles, scolaires et sportives, et ses nouveaux commerçants et artisans.

Comme tous les ans, tout en vous laissant découvrir cette nouvelle édition 2018 du bulletin municipal, j'en profite pour vous présenter, à vous-même et à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Bloavezh mat d'an holl !

Christian Derrien, maire de Langonnet

Kumun Langoned zo stad enni o kas deoc'h hon gelaouenn nevez (2018), stank enni ar c'heleier a bep seurt.

Da gentañ penn e vo kavet amañ disoc'h ar raktres a zo bet a-bouez-bras er bloavezh tremenet : digoradur darn eus Ti ar Yec'hed, war blasenn ar gwez. Digoret eo bet, evit komañs, lodenn ar glañvdiourien : annezet eo hor peder c'hlañvdiourez hag ur c'hlañvdiour en o zi nevez ; posubl e vo dezhe rannañ o sekretouriezh gant ar medisin da zont, ur wech annezet hemañ, dre ma vo boutin lodenn an degemer.

Ul lañs ouzhpenn a zo degaset da greiz ar vourc'h gant Ti ar Yec'hed, klokaet m'eo gantañ ar servijoù publik o c'hronnañ plasenn ar gwez : ar vagouri-vihan, an diwallerezh, bod ar re yaouank, ar vediaoueg, ar greizenn sevenadurel –diouzh ezhommoù lies holl rummadoù-oad hor poblañs.

Eveljust emañ amañ ivez rentañ-kont ar prantad evit chantier bras ar respet-mañ : hini iliz an Drinded, ur mell chantier mar zo unan, kaset en-dro a-dres gant ur skipailh artizaned ha kenseurted estlammus o labour.

War dachenn an ober sokial eo bet merket ar bloavezh tremenet gant krouidigezh servij bras ar skoazell er gêr, e anv Dorn-ha-dorn, lakaet war sav gant 15 kumun eus ar c'hornad, mennet da ginnig ur servij boutin a-zoare d'ar boblañs dre voutinañ labour o holl skoazellerezed.

A-hend-all e vo dizoloet ivez pinvidigezhioù puilh ar gumun : an en-dro naturel hag an tachennadoù Natura 2000, startijenn ar gevredigezhioù – re ar sevenadur kenkoulz ha re ar sportoù pe ar skolioù, hag ivez ar goñversanted hag an artizaned nevez-erruet.

Evel bep bloaz e kavan digarez gant ar gelaouenn-mañ evit kinnig ma startañ hetoù a eürusted deoc'h ha d'ho re : bloavezh mat d'an holl !

Christian Derrien, maire de Langonnet

Directeur de publication : Christian Derrien
Comité de rédaction : Yvon Le Bourhis, Christian Derrien, Françoise Guillerm, Louis Urvois, Arlette Cospérec, Gilles Bernard
Crédit photos : mairie, associations *Conception et réalisation* : Patrick Tanguy (06 71 26 73 19)
Imprimé à 1000 exemplaires par Impri'Plast, Gourin

La nouvelle maison de santé, Ti ar yech'ed

Depuis le 1er octobre, la maison de santé a ouvert ses portes. Dans un premier temps, le cabinet infirmier s'est installé dans ses nouveaux locaux. Les quatre infirmières et leur collègue infirmier, ci-dessous en photo, sont enchantés de leurs nouvelles conditions de travail.

Les infirmières pourront partager, grâce à la présence d'un espace-accueil commun, un secrétariat avec le futur médecin dès son installation.
Cette nouvelle structure participe au dynamisme du centre-bourg et vient compléter les nouveaux services à la population présents autour de la place plantée : microcrèche, garderie, espace-jeunes, médiathèque et centre culturel.

Le bilan financier est conforme à l'estimation puisque le montant final des travaux s'élève à 170 000€ HT.
La création de la maison de santé a été fortement soutenue financièrement par les différentes collectivités (Conseil départemental et RMCom) ainsi que l'État pour un taux total de subventions de 70%.

Eglise de La Trinité

Le chantier de restauration de l'Eglise de La Trinité suit son cours tel qu'il est prévu dans le calendrier prévisionnel.

La première tranche (tranche ferme) a été achevée à la fin de l'été. Le bilan financier est en cours mais respecte le montant prévisionnel des travaux de 380 000 € HT.

Nous avons profité de la fin de cette première tranche pour ouvrir le chantier au public à l'occasion des Journées du patrimoine, le 17 septembre dernier, avec une animation organisée par Nathalie Le Pen, agent du patrimoine de Roi Morvan Communauté, ainsi qu'avec Joëlle Vanoudenhove, artiste peintre et photographe, nouvelle habitante de la commune, qui réalise un « carnet de chantier » artistique grâce à un suivi régulier de la restauration du monument médiéval.

Par ailleurs, dans le cadre du mécénat avec la Fondation du patrimoine qui se déroulera jusqu'à la fin de l'opération, nous avons également organisé quelques jours plus tard, le 4 octobre, une visite du chantier réservée en priorité aux donateurs, marquée par une conférence de l'Architecte des Monuments historiques, Mme de Pontaud, et un moment d'échange avec les artisans-compagnons en charge de la restauration du monument.

En 2018, le chantier va se poursuivre et la deuxième tranche devrait s'achever au mois de février. Elle concerne la restauration des couvertures et de la charpente de la nef ainsi que du porche méridional pour un montant de 333 000 € HT. Par la suite, la 3ème tranche démarrera à la fin du 1er trimestre 2018 et nous profiterons de l'installation des échafaudages, pour réaliser des travaux de consolidation du clocher sur lequel ont été repérés des risques de déjointoiements des pierres.

Dès le printemps, une grande partie de la nef sera ainsi restaurée et devrait permettre d'ouvrir davantage le site au public. Nous en profiterons pour organiser à nouveau une opération « portes ouvertes » ainsi que des manifestations culturelles et festives.

Un site internet dédié à la restauration de l'église est en cours de réalisation et permettra à chacun de suivre l'évolution des travaux (photos, extrait du carnet de chantier, etc...).

Langonnet, Marianne du civisme 2017

La commune de Langonnet a été récompensée du trophée de la Marianne du civisme.
A l'occasion des élections législatives, Langonnet, dont la population est comprise entre 1001 et 3500 électeurs, a totalisé un score de 65,86 %, étant ainsi la première commune du département.

L'opération « Mariane du civisme » a pour objectif de contribuer à redonner toute sa force à la démocratie, en éveillant à la conscience civique, notamment chez les jeunes, et en incitant les électeurs à user de leur droit et de leur devoir de citoyen. Elle vise aussi à valoriser et à récompenser les communes dont les électeurs sont les plus nombreux à participer aux scrutins électoraux.

Voirie : les travaux réalisés et le programme 2018

Comme chaque année, des travaux de voirie ont été réalisés au cours de cette année. Ainsi, dans le cadre d'une réfection dite PATA (point à temps automatique), 20 000 € ont été consacrés pour des interventions place Morvan, à St Maur, à La Closeraie, à Botquelvez, à la Villeneuve Lohéac, à Kernon.
Par ailleurs, des travaux plus lourds ont été menés dans le cadre du PDIC (Programme départemental pour investissement sur la voirie communale et rurale), à Minez Lévenez, à Kerguellec et à Le Castel - Coat Audren, pour un montant total de 60 000 €.
En 2018, 20 000 € seront à nouveau budgétisés pour des travaux de réfection PATA. 70 000 seront inscrits au PDIC pour des interventions à Minez Buonec, Quillihuel
et à Kerantonce - Guernhir.
Par ailleurs, toujours dans le cadre des travaux de voirie, la réfection du cimetière va s'étaler sur 3 ans :
- en 2018, allées principales, enrobées et gravillonnées ;
- en 2019, allées secondaires (à définir) ;
- en 2020, espaces entre tombes (à définir).
Enfin, une réflexion sera conduite afin de remplacer les jeux au plan d'eau. L'investissement devrait se faire sur plusieurs exercices budgétaires.

Numérotation des villages

La commune a engagé des contacts avec La Poste pour la numérotation des maisons dans les villages. Cette démarche devient nécessaire pour plusieurs organismes partenaires de la commune.
La numérotation des maisons dans les villages facilitera ainsi les interventions des pompiers et du SAMU. Il permettra également à de nombreux professionnels de gagner en efficacité : agents EDF, facteurs, livreurs de colis…
Une commission va être mise en place dès le début de l'année pour travailler sur le projet. Constituée d'élus et de personnes dont l'expérience professionnelle sera utile, elle travaillera successivement sur chaque secteur de la commune et déterminera les priorités pour une mise en place rapide et efficace.

Site Natura 2000 : 211 hectares sur Langonnet

Sur la commune de Langonnet, trois zones font partie du site Natura 2000 et sont situées en tête du bassin versant de l'Ellé. Il s'agit de la calotte Saint-Joseph, d'une partie des terres au nord-est et nord-ouest de Minez Du Braz, ainsi que le versant de Crao Braz. Ainsi, avec 211 hectares de terres, la commune de Langonnet est la plus représentée à l'échelle du site.

© Cyril_Pujolle

Qu'est-ce que Natura 2000 ?
Natura 2000 est un réseau européen d'espaces, identifiés pour leur richesse biologique et qu'il faut préserver : on parle d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire.

Comment cela fonctionne-t-il ?
Chaque site est administré par un Comité de pilotage composé d'acteurs locaux : collectivités publiques, services de l'Etat, forestiers, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, associations locales, etc...
Les sites Natura 2000 permettent d'engager des opérations favorables à la biodiversité (maintien de haies, fauche de landes ou de prairies, équipements pastoraux, etc...)
Pour cela, il faut rédiger et faire valider un Document d'objectifs (DOCOB), le document de bord de chaque site, qui présente les richesses naturelles à préserver et les actions pouvant être mises en œuvre et financées.
La Communauté de communes du Kreiz Breizh (CCKB) porte maintenant le projet du site Natura 2000 « Complexe de l'est des Montagnes noires ». Elle a, au terme d'un appel d'offres, attribué la rédaction du Document d'Objectifs à l'Association de Mise en Valeur des sites naturels de Glomel (AMV).

Pourquoi un site Natura 2000 ici ?
Ce site a été créé pour préserver des zones humides, landes et tourbières aujourd'hui menacées et en régression. Ces milieux remarquables sont une composante essentielle du patrimoine naturel et paysager de la Bretagne intérieure. Hérités de nos anciens, qui exploitaient autrefois ces terres très pauvres, ils abritent des espèces végétales et animales rares et protégées. A titre d'exemple, la Bretagne constitue l'un des bastions de recolonisation de la loutre sur le territoire français.

LA LOUTRE ©Jacky Bernard

LE SITE NATURA 2000 EN CHIFFRES

- 2004 : année de désignation du site,
- 13 communes, 4 communautés de communes et 3 départements,
- 14 habitats naturels et leurs espèces animales et végétales,
- 1 400 hectares désignés dont environ :
- 357 hectares de milieux naturels protégés,
- 350 hectares de terres agricoles,
- 555 hectares de forêts (dont 144 hectares de plantations),
- 64 hectares de plans d'eau.

Personne à contacter pour tout renseignement :
Tanya SIMON, à l'AMV
02 96 29 32 59
tanya.simon@espaces-naturels.fr

Suivez l'actu

L'étape indispensable, pour l'élaboration du Document d'objectifs, est la concertation territoriale qui s'organise durant cet hiver de plusieurs manières :

RÉUNIONS PUBLIQUES LE 6 ET LE 15 FÉVRIER
Afin de permettre aux habitants de participer à la démarche Natura 2000 et de se tenir informés, des réunions publiques vont être organisées sur le territoire : à la salle du lac de Glomel le 6 février à 18h30, ou à la salle Tronjoly de Gourin le 15 février à 18h30.

GROUPES DE TRAVAIL
Les représentants des acteurs locaux seront conviés à des groupes de travail thématiques. Il s'agira de réfléchir à la préservation des zones humides, des landes, des haies et bosquets, favorables à la biodiversité, tout en prenant en compte les activités économiques et de loisirs qui s'exercent sur le territoire.

Colis de Noël aux personnes âgées

Absents sur la photo : Jean Querriel et Jean-Bernard Le Roux

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pense aux anciens de la commune et leur rend visite à chaque période de Noël. Que ce soit au profit des bénéficiaires du service d'aide à domicile ou des anciens hospitalisés dans les établissements d'hébergement pour personnes agées du secteur. Les neuf membres participent aux visites pour remettre les colis au nom de la commune

Au printemps, c'est à toutes les personnes de plus de 70 ans qu'est offert le traditionnel repas du CCAS, un moment convivial et festif.

Les services d'aide à domicile regroupés

Depuis un an, les CCAS de quinze communes de RMCom, dont Langonnet, ont engagé un travail pour mettre en commun leurs services d'aide à domicile à travers un groupement de coopération qui est entré en fonction depuis le 1er janvier.

Le but de ce regroupement est de moderniser et renforcer le service d'aide à domicile et d'assurer une continuité des interventions, y compris les week-ends et jours fériés afin de répondre aux attentes des familles de bénéficiaires. Il contribuera à améliorer la prise en charge des personnes de plus de 60 ans pour l'entretien du logement, ainsi que l'assistance pour les gestes de la vie quotidienne et le soutien social. Il sera donc un acteur important pour le maintien à domicile des personnes dépendantes.

Le service est également habilité à intervenir pour la garde d'enfants de plus de 3 ans auprès des familles qui rencontrent des situations complexes.

Depuis le 1er janvier, les familles peuvent continuer à s'adresser à la mairie pour une première demande d'intervention ou contacter directement le service basé au Faouët.

Coordonnées du service :
Dorn-ha-dorn au 02 97 23 65 26
par mail : accueil@gcsms-dornhadorn.fr

Partenariat entre le CCAS et Présence Verte

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est-à-dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées…).

Dans les nouveautés, le service propose Activ'Mobil, à partir d'un smartphone, le détecteur de fumée connecté par radio, ou encore le bracelet détecteur de chutes, qui déclenche une alarme automatiquement.

Il faut noter que les frais d'installation sont gratuits du fait d'une convention avec le nouveau service d'aide à domicile Dorn ha Dorn.

Pour tout renseignement et une démonstration gratuite, contactez votre mairie ou Présence Verte au 02.97.46.51.23 (par mail : paysdouest@presenceverte.fr)

Commission des enfants : un projet de sentier botanique en français et en breton

Sensible aux questions environnementales, la commission des enfants a, pour l'année scolaire 2017/2018, entamé la réflexion sur un projet de sentier botanique.
Réunis en décembre dernier, les enfants ont déjà répertorié une quinzaine de plantes sauvages entre la place plantée et le platelage derrière la salle des fêtes en passant par le chemin des écoliers le long de l'aire de jeux.

Avec un groupe d'élus, ils vont travailler à la mise en place de panneaux bilingues pour constituer un cheminement botanique en cœur de bourg. Une façon pour les enfants d'apprendre à connaître ces plantes que l'on qualifie souvent de mauvaises herbes mais qui ont parfois des noms poétiques et des vertus cachées.

Espace jeunes : nouveaux horaires

Le local est ouvert à tous les jeunes des lors qu'ils ont entre 11 et 18 ans. Un animateur du service jeunesse de la communauté de communes y est présent tous les samedis de 10h30 à 12h30. Les jeunes disposent dans le local d'ordinateurs et d'une console de jeux ainsi que d'un baby foot et d'un billard. Des soirées y sont organisées à chaque veille de vacances pour permettre aux jeunes langonnetais de s'y retrouver en toute convivialité.

Micro-crèche : éveil au breton pour les bébés

Depuis quelques semaines, les enfants de la micro-crèche de Langonnet, Ti mennig, bénéficient de séances hebdomadaires d'éveil au breton. Celles-ci ont lieu le jeudi matin à la médiathèque et profitent également aux tout petits accompagnés des assistantes maternelles qui le souhaitent.
Cette opération a été ardemment souhaitée par la municipalité pour permettre l'apprentissage de la langue bretonne aux enfants de la commune en amont de l'école.

L'actu de La Grande Boutique

©Jean-Noël Potin

PERRINE LAGRUE, NOUVELLE DIRECTRICE

Depuis octobre 2017, Perrine Lagrue a pris officiellement la direction de La Grande Boutique à Langonnet. Une personnalité pas inconnue des habitants de Langonnet, Perrine ayant coordonné la saison culturelle itinérante Le Plancher de 2005 à 2014 à La Grande Boutique. Par la suite, elle a collaboré pendant 3 ans avec Bretagne(s) World Sounds, le collectif d'acteurs de musiques du monde en région Bretagne. Une nouvelle dynamique démarre au sein de ce lieu culturel en kreiz breizh !

www.lagrandeboutique.fr
www.facebook.com/frichearticole.

© Eric Legret

LE FESTIVAL COULEURS DU MONDE EN MAI

Du 11 au 13 mai 2018, le Festival Couleurs du Monde reprend à nouveau ses quartiers à Langonnet! Plusieurs scènes, des animations, des concerts, pendant trois jours venez vibrer aux sons du monde à Langonnet ! La programmation de cette 9ème édition a été concoctée avec soins par Bertrand Dupont (Innacor) et Françoise Degeorges (France Musique), elle sera dévoilée en févier 2018.
Pour découvrir la programmation : www.leplancher.com
www.facebook.com/LePlancherKB

Langue bretonne : la Redadeg en mai

Cette année encore, la Redadeg passera sur la commune de Langonnet. 2018 sera l'année de la 10ème édition de cette course basée sur le relais pour symboliser la transmission. Engagée pour la langue bretonne, elle permet de financer des projets innovants comme les crèches ou les films bilingues, le gouren, les médiathèques et toutes sortes d'outils pédagogiques. Festive et populaire, elle va parcourir la Bretagne sur 1800km du 4 au 12 mai et réunir des milliers de personnes qui vont courir jour et nuit avec un passage de relais à chaque kilomètre. Chaque porteur de relais achète son kilomètre et le bénéfice est redistribué pour financer les projets les plus porteurs en faveur de la langue bretonne.
Comme en 2016, la commune de Langonnet achètera son kilomètre et participera ainsi à la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique.

Causerie en breton tous les mois

Une causerie en breton est proposée le 1er mercredi du mois dans les bars de Langonnet (lieu différent à chaque fois).

Dastum : accès internet gratuit à la médiathèque

Depuis quelques semaines, un point de consultation des archives sonores et visuelles du patrimoine breton est proposé aux langonnetais. Grâce à une convention passée entre la commune et l'association Dastum, engagée dans le collectage depuis les années 1970, ce sont des milliers d'heures de collectages de musique, chants, et contes qui sont désormais en accès libre à la médiathèque.

École Jean Moulin

Cette année, l'école compte 65 élèves dont 21 élèves inscrits dans la classe bilingue, encadrés par : Aurélie Ruz (CP/CE1), Loeiza Quéré (CP/CE1 - Sandrine Falempin le lundi), Carine Garo (classe maternelle - Patricia Garret le lundi. Nathalie Aubaud, le lundi et le mardi, et Patricia Garret, le jeudi et le vendredi, se partagent la classe de CE2/CM1/CM2. Deux ATSEM viennent en renfort : Maryse Ulliac et Nolwenn Le Deleter (bilingue). De même, l'école s'appuie sur deux AVS : Séverine Amonou et Sylvie Lehors.
A la rentrée, les élèves ont eu le plaisir de découvrir une nouvelle structure de jeux dans la cour financée et installée par la mairie. En classe, des vidéo-projecteurs interactifs ont été installés dans la classe bilingue et dans la classe maternelle. Les classes des CP/CE1 et CE2/CM étaient déjà équipées de tableaux blancs interactifs. En novembre, l'école a également reçu 12 tablettes financées en partie par la mairie.
Pour cette année 2017-2018, les enfants de primaire ont pu aller à la piscine au cours du premier trimestre et feront pour certains du kayak au printemps. Au menu par ailleurs, du cinéma dans le cadre de Cinécole, le salon du livre à Gourin en janvier, le printemps des poètes en mars, une rencontre avec un auteur pour chaque classe...
Depuis septembre 2017, l'école accueille les enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
École Jean Moulin, 7 rue de Cornouaille - 02 97 23 95 40
Contact : ec.0560243k@ac-rennes.fr

École Jeanne d'Arc

L'école Ste Jeanne d'Arc est un établissement privé catholique sous contrat avec l'état. Elle a une mission d'enseignement et de transmission de savoirs. Elle participe ainsi au service public d'éducation. Pour cela, la nouvelle équipe enseignante, dans un climat de bienveillance et dans un souci d'aménagement des parcours scolaires, favorise le goût de l'effort, la persévérance, la curiosité, l'ouverture sur le monde et le respect d'autrui.
Cette année, nous voyagerons en Afrique par le biais de lectures littéraires, de documents géographiques, de musiques, de chants, de danses, de partages culinaires ou encore de célébrations africaines (grâce à Pélagie qui est née au Bénin).
Le projet de l'APEL pour l'installation d'une structure de jeux se concrétisera dans les mois à venir.
Contact : eco.steja.langonnet@ddec56.org

Escadrille Normandie Niémen
La bataille des airs pendant la guerre 39-45

Qui s'en souvient ?

Vendredi 22 décembre a été commémoré le 75ème anniversaire de l'engagement des pilotes de Normandie-Niémen à Langonnet. En effet, deux de ces as de l'escadrille, Léon Cuffaut et Joseph Schoendorff, ont fini leur vie dans notre région et sont enterrés respectivement à Gourin et à Langonnet.

Dans le petit square de Lefortovo, quartier dans la banlieue de Moscou, une statue se dresse : deux pilotes en bronze, un Russe et un Français. C'est le monument dédié aux aviateurs de l'escadron « Normandie-Niémen ».
Plus de 72 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les Russes continuent d'honorer avec beaucoup de ferveur et surtout d'émotion les pilotes français de l'escadrille « Normandie-Niémen » qui sont venus se battre et pour beaucoup mourir à leurs côtés dès le mois de novembre 1942.

De Gaulle, alors en exil à Londres, pense qu'un rapprochement avec les Soviétiques serait un coup politique important. Suite au rapport du Général Vallin, il propose d'envoyer des pilotes français en URSS, voyant là, la possibilité d'une reconnaissance officielle de la France Libre par les Soviétiques. Staline accepte.
En novembre 1942, sous les ordres du commandant Pouliquen, une soixantaine de pilotes et mécaniciens partent du Liban pour l'Union soviétique qu'ils atteignent après un périple de plus de quinze jours. Leur première base se trouve à Ivanovo, à 250 kilomètres au nord-est de Moscou. Il leur faut tout d'abord se familiariser avec la langue, mais surtout s'adapter aux conditions climatiques très difficiles. La vie est très dure pour tous (température descendant jusqu'à -30° ayant une incidence directe sur l'entretien des avions) nourriture, difficultés d'adaptation pour les pilotes pour naviguer et retrouver leurs terrains dans ces immenses étendues enneigées.
Après avoir testé différents appareils, le commandant Tulasne choisit le dernier né des chasseurs soviétiques le Yak 1. Pas très rapide, ni très armé, cet avion a cependant l'avantage d'être très maniable, il voltige bien et surtout vire sec.

Première campagne en 1943
La première campagne du « Normandie » se déroule du 22 mars au 6 novembre 1943. D'abord cantonnés à de simples missions d'escorte, les pilotes qui s'impatientent de combattre l'ennemi allemand, découvrent le rude combat aérien. Les combats vont alors se succéder aux combats, toujours plus âpres, aux cours desquels les victoires s'accumulent avec leur inévitable lot de pertes. Derville, Poznanski et Bizien sont les premiers pilotes à disparaître dans le ciel soviétique. Il est possible que Derville après avoir été capturé ait été fusillé par les Allemands. En effet, le Maréchal Keitel avait donné l'ordre de fusiller en tant que franc-tireur tout pilote français fait prisonnier.

Des exploits aux drames
Les missions s'enchaînent avec leur lot d'exploits qui contribuent à forger la légende de l'escadrille. Ainsi, le 28 mai 1944, l'avion de Marcel Lefèvre, une des figures emblématiques du groupe, prend feu à l'atterrissage à la suite d'une fuite de carburant. Transformé en torche, le pilote meurt de ses brûlures à l'aube du 6 juin 44, alors que les Alliés débarquent sur les plages de sa Normandie natale. Les autorités soviétiques lui organiseront des obsèques en grande pompe à Moscou.
Ou encore, cet autre drame le 15 juillet de la même année. Victime à son tour d'une fuite de carburant, le lieutenant Maurice de Seynes regagne précipitamment le terrain de Doubrovka d'où il a décollé quelques minutes plus tôt. Aveuglé par les vapeurs d'essence qui envahissent son cockpitt, il tente vainement à plusieurs reprises de se poser. Les Soviétiques lui ordonnent de sauter. De Seynes refuse car il ne veut pas abandonner à une mort certaine son mécanicien Vladimir Bielozoub qu'il a embarqué à l'arrière de son avion, comme cela se fait couramment pour les courts trajets d'un terrain à l'autre. Mais Bielozoub, lui, n'a pas de parachute...
Après plusieurs tentatives d'atterrissage infructueuses, le Yak 9 s'écrase et explose, tuant ses deux occupants. L'aristocrate parisien et le paysan de la Volga ont été enterrés l'un à côté de l'autre à Doubrovka.

Durant le mois de juillet 1943, l'escadrille entre vraiment dans le feu de l'action avec la terrible bataille de Koursk. Les missions se suivent sans interruption. Du 13 au 17, le « Normandie » exécute 112 sorties et abat 17 appareils allemands.
Ces victoires sont chèrement acquises au prix de la perte de six pilotes dont le commandant Tulasne. Il sera remplacé par le commandant Pouyade. 33 pilotes arrivent en renfort du 22 décembre 1943 au 28 février 1944, puis 18 autres en mai.

Accueillis par De Gaulle à Moscou
Début août, les mécaniciens français sont remplacés par des mécaniciens russes et des Yak 9 viennent remplacer les Yak 1. Début 1944, les troupes soviétiques s'enfoncent vers l'ouest et passent le fleuve Niémen. Le comportement exemplaire de l'escadrille lui vaut de recevoir, le 21 juillet, du maréchal Staline le nom de « Niémen ».
La deuxième campagne se déroule de mai à novembre 1944. En novembre 1944, le « Normandie-Niemen » a le privilège d'être la première unité française à stationner sur le sol allemand. Le 9 décembre, le général de Gaulle accueille à Moscou tous les pilotes du « Normandie-Niemen » qui reçoivent honneurs et décorations.
Les combats reprennent pour une troisième campagne en Prusse orientale et en Pologne jusqu'à la capitulation allemande le 9 mai 1945. La dernière victoire est obtenue par le lieutenant Georges Henry le 12 avril. Hélas, ce dernier, quelques heures plus tard sera aussi le dernier mort, tué par un mitraillage au sol.
En récompense du comportement exemplaire des pilotes français sur le front soviétique, le maréchal Staline, estimant qu'il serait injuste de les désarmer, fait don aux survivants de leurs 40 avions Yak 3 qui se posent le 20 juin au Bourget devant une foule énorme venue les accueillir en héros.

Ainsi se termine l'épopée du « Normandie-Niemen », avec un total de 273 victoires confirmées, 37 probables et 47 avions endommagés en 869 combats aériens. Quatre pilotes ont été élevés à la dignité de « Héros de l'Union Soviétique ». Vingt et un ont été faits Compagnons de la Libération par le Général de Gaulle. Quarante-deux pilotes français sont morts pour la France sur un total de quatre-vingt-dix-sept qui participèrent aux trois campagnes.
Le régiment d'aviation « Normandie-Niemen » est la seule unité de combat étrangère à s'être battue, lors de la Seconde Guerre Mondiale, sur le territoire soviétique.
Leurs noms sont inscrits sur une plaque commémorative scellée sur la façade de la Mission Militaire Française à Moscou, quai Kropotkine.

Léon Cuffaut

Léon Cuffaut est né le 20 janvier 1911 à Charenton- le-Pont (Val- de- Marne).
En 1939, Léon Cuffaut, alors sous-lieutenant, est affecté au G.C. I/3 puis au G.C.II/6. Le 22 novembre 1939 il descend ses deux premiers « Me 109 ». Commandant d'escadrille en 1940, il participe à la campagne de France. Le 29 mai 1943, il se porte volontaire pour faire partie des renforts envoyés au « Normandie », et rejoint le groupe à Toula le 20 décembre 1943. Il participe à la deuxième campagne et obtient plusieurs victoires aériennes.
Le capitaine Cuffaut termine la guerre avec 17 victoires aériennes dont 13 homologuées, ce qui le place parmi les premiers « As ». Il a reçu 19 citations dont 15 à l'ordre de l'Armée. Le 27 mars 1968, il reçoit la haute distinction de Grand Croix de l'Ordre National du Mérite, des mains du général de Gaulle. Egalement Grand Croix de la Légion d'honneur, Léon Cuffaut était titulaire des plus hautes distinctions militaires françaises et étrangères, dont la Croix de Guerre avec 15 citations, la Médaille de l'Aéronautique, l'Ordre du Drapeau Rouge (URSS), l'Ordre d'Alexandre Nevski (URSS), la Silver Star (USA), la Grande Médaille d'Or de l'Aéro-Club de France et quelques autres décorations qu'il serait trop long d'énumérer.
Léon Cuffaut totalisait 18.700 heures de vol. Il avait effectué 1010 missions de guerre en 2626 heures de vol de guerre, ce qui est exceptionnel pour un pilote de chasse français. Il était membre honoraire des « pilotes du Demi-Siècle », de l'association « Les Vieilles Tiges ».
Le général Léon Cuffaut est décédé le 18 septembre 2002.

Joseph Schoendorff

Né en 1919 en Moselle, Joseph Schoendorff s'engage dans l'Armée de l'air pour la durée de la guerre, le 2 décembre 1939. Il est affecté à l'Ecole de pilotage de Bourges le 14 janvier 1940. Nommé sergent le 1 juin 1940, il est affecté à l'Ecole principale de La Rochelle. Le 27 novembre 1940, il embarque à Marseille et débarque à Beyrouth. Il est affecté à Rayak, à l'escadrille de chasse 595. Après différentes affectations successives de 1941 à 1943, il se porte volontaire pour le front de l'Est et se voit affecté au « Normandie ». Nommé aspirant le 1er janvier 1944, il arrive en URSS le 19 février de la même année et rejoint le Groupe cinq jours plus tard, dans la quatrième escadrille « Caen ». Il obtient 2 victoires, une en individuelle et une autre en collaboration, au cours de son séjour sur le front de l'Est. Nommé sous-lieutenant le 25 mai 1945, il rentre en France le 20 juin à bord de son Yak 3.
Le lieutenant Schoendorff reste finalement au « Normandie-Niémen » jusqu'au 31 juillet 1946. Il devient ensuite Officier Sécurité Air et occupe différents postes jusqu'à sa retraite en août 1965. Le capitaine Schoendorff se retire à Saint-Cyr-Ecole. Il décède le 21 novembre 1970 et repose dans le cimetière de Langonnet.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Recensement des bâtiments anciens d'intérêt architectural ou patrimonial

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), il est possible de répertorier les bâtiments présentant un intérêt architectural et/ou patrimonial (article L.151-11 du code de l'urbanisme) en vue d'autoriser un changement de destination[1]. Les bâtiments concernés sont ceux qui sont situés en zone agricole ou naturelle et qui ont perdu leur utilité agricole.
Pour sauvegarder ces constructions qui participent aux paysages ruraux du territoire, Roi Morvan Communauté souhaite recenser et inscrire dans le PLUi ces bâtiments afin qu'ils puissent devenir des habitations, sous réserve de ne pas compromettre l'activité agricole et la qualité paysagère du site.
Le recensement de ces bâtiments se fait sous la forme d'un questionnaire à destination des habitants.
Chaque questionnaire sera examiné par le comité technique en charge de l'élaboration du PLUi. Si le bâtiment répond aux différents critères du questionnaire, il sera matérialisé sur le document graphique du PLUi en vue d'autoriser son changement de destination après avis conforme de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

Un questionnaire est à retirer en mairie.

[1] Changement de destination : le changement de destination consiste à passer d'une affectation à une autre (exemple : transformation d'une ancienne étable en logement)

PLUi Roi Morvan Communauté

Les critères retenus pour qu'un bâtiment soit éligible au recensement :

Le bâtiment doit :
- ❒ être en pierres apparentes ou enduites,
- ❒ dater d'avant 1950
- ❒ avoir une emprise au sol minimum de 40 m²

Le terrain d'assiette du bâtiment doit :
- ❒ pouvoir accueillir un assainissement individuel,
- ❒ être desservi par des réseaux (eau, électricité...) de capacité suffisante.

Roi Morvan Communauté

Des aides pour l'amélioration de l'habitat

Dans le cadre du programme d'amélioration de l'habitat 2015-2018, des audits techniques et des aides financières sont proposées dans le cadre de la réhabilitation des logements.
Cela concerne la rénovation énergétique, l'adaptation du logement en fonction de l'âge ou du handicap, l'accession à la propriété ou encore la rénovation sur-mesure.

Des permanences sont assurées sur le territoire par Soliha - Solidaires pour l'habitat à Guéméné, Le Faouët et Gourin :
- LE 1er JEUDI DU MOIS,
de 10hà12h à la maison des associations de Guéméné/Scorff,
de 14hà16h à la mairie de Gourin
- LE 3ème JEUDI DU MOIS,
de 10h à12h à la mairie du Faouët
de 14h à 16h à la mairie de Gourin

En savoir plus :
Soliha Morbihan au 02 97 40 96 96

Transport à la Demande

depuis votre domicile

Pour 2 euros, un transport adapté, par taxi au départ de votre domicile, qui vous permet de rejoindre, au Faouët, la ligne de bus pour Lorient.
Renseignements et réservation au :
0 800 01 01 56

Parents-enfants : un lieu d'accueil au Faouët

Au sein du bâtiment « Petite Enfance » Ty Korrigans au Faouët, le lieu d'accueil parents-enfants « Ty Poussins » est ouvert chaque jeudi de 9h30 à 11h30 sauf durant les vacances scolaires (exceptionnellement ouvert en juillet).

Dans un espace convivial, ce lieu accueille les enfants de 0 à 3 ans, toujours accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.
C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de jeux entre parents et enfants.
Une équipe d'accueillantes participe à cette activité, en général deux sont présentes à chaque séance.

Le lieu d'accueil parents-enfants est un endroit gratuit et anonyme.
Pour plus de renseignements,
contacter le service de PMI au Centre Médico-Social du Faouët au 02 97 23 23 58

Permanences du maire et des adjoints en mairie

CHRISTIAN DERRIEN Tous les jours sur rendez-vous
ARLETTE COSPÉREC Lundi de 10h à 12h Mercredi de 10h à 12h (La Trinité)
LOUIS URVOIS Mardi de 10h à 12h
FRANÇOISE GUILLERM Jeudi de 10h à 12h
YVON LE BOURHIS Mercredi de 10h à 12h
GILLES BERNARD Vendredi de 10h à 12h

Mairie : tél. 02 97 23 96 34
Ouverture au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; les mercredi et samedi, de 8h30 à 12h.
Permanence à La Trinité le mercredi matin
Contact au 02 97 23 86 64

Bureau de poste
Ouverture au public les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ; le mardi, de 9h à 12h et de 14h15 à 16h30 ; samedi, de 9h à 12h.

NAISSANCES (15)

Titouan SIRE, né le 21 février, Croix de Kerlinou
Maïwenn LE TEXIER, née le 16 avril, Harlay Bihan
Bahia LE CRAS, née le 20 avril, Kerbescontes
Tom BECHET, né le 26 avril, 20 rue Charles Michel
Rackam LE JEUNE ULLIAC, né le 27 mai, Kerantonce bihan
Yaëlle CORBIHAN, née le 18 juin, Penquesten vras
Théo STEPHAN, né le 22 juillet, Yun
Emilie LE CRAS, née le 5 août, Kerbescontes
Lou TEYSSIER, née le 21 août, Penkergoff
Janig COLIN, née le 4 septembre, Minez Levenez
Jérémie BOISSERAND, né le 19 septembre, Calaren
Axel RIVOAL, né le 29 septembre, 21 rue du Bel Air La Trinité
Jade LE BARZ, née le 7 octobre, 2 rue de la Closeraie
Nahel GIRODO, né le 8 novembre, Bodéro
Oriane BOURLAY, née le 8 novembre, Kermorvant
Léo MAHOT né le 18 décembre, Croas Loas

MARIAGES (3)

Frédéric VERDIER et Hélène PALUD
Alexandre MARINIER et Jennifer GRANGER
Thierry GOYET et Bélinda KERARON

DÉCÈS (24)

André Louis OUDIN
Didier Lucien LIGER
Monique Jeannine QUEMENER ép LAMOTTE
Anne-Marie BANIEL
Gabriel Louis Marie QUEFFELEC
Ernestine, Marie, Renée GUERZIDER ép BOUGUENNEC
Marie-Rose, Thérèse LE DILHUIDY ép GODARD
Joseph, Yves, Marie MASSON
Marie, Josèphe POULERIGUEN ép LE SOLLIEC
Vania, Paul SEMENUCK
Marie, Henriette LE FLOCH ép QUEFFELEC
Joseph LE ROUX
Alphonse Gabriel Augustin Marie THEON
André DUPAYS
Emile, Joseph, Marie STÉPHANT
Jean, Richard ULLIAC
Josette, Louise LAGADEC ép LE ROUX
Denis, Louis IHUELLOU
Marie, Thérèse, Catherine LE SOLLIEC
Yvette COSPÉREC ép CLEUZIOU
Roger, Raymond LE DOUCEN
Guy, Yvon, François LE DANTEC
Jacques, René, Joseph DEHAIS

Entente Sportive de Langonnet

Le club de football de l'Entente sportive de Langonnet (ES) évolue depuis la rentrée en D3. Il est composé d'une vingtaine de licenciés.
Après plusieurs années en dents de scie, l'objectif annoncé de la saison 2017/2018 est le maintien en D3. L'enchainement de quatre victoires successives les place aujourd'hui à la troisième place du championnat après 11 journées. La dynamique de victoires semble enclencher et le maintien visé est sur la bonne voie. Solidarité, rigueur et bonne humeur sont les maîtres mots qui caractérisent cette équipe en devenir, toujours prête à accueillir de nouveaux joueurs.
Le club organise, par ailleurs, diverses animations : tournois de football, de pétanque et de boules bretonnes.
Président : Christophe Le Merlec. Contact au 06 78 49 87 07 - chris.lango@hotmail.fr

INFOS PRATIQUES / MAT DA C'HOÛT

Crottes de chien, bruit : Un peu de civisme, svp

La municipalité appelle chacun à faire preuve de civisme, que ce soit pour la propreté des trottoirs, rues et espaces verts que pour la tranquillité des voisins. Ainsi, concernant le bruit, il y a des jours et des horaires bien précis à respecter. Et pour les crottes de chien, laissons à chacun sa méthode pour éviter de mauvaises surprises....

Les 4 saisons

L'association a pour objectif de développer l'animation en milieu rural dans le respect de l'environnement, de la nature et des sites fréquentés. Deux animations sont prévues pour l'année 2018 :
- *Fêtons le printemps* : vide-jardin, vente de fleurs, plants, graines, exposition photos et balade contée dans la vallée de St Maur, au stade de Langonnet dimanche 13 mai.
- *Balade contée d'été* : le dimanche 5 août aux environs de La Trinité Langonnet.
Contact : Jérémie Le Bihan au 06 50 67 04 87 ou Marielle Molinari au 02 97 23 85 04

Eskemm

Le comité de jumelage avec Cappamore en Irlande organise la réception des Irlandais et un voyage en Irlande en alternance chaque année. En 2018, l'association accueillera les Irlandais début juillet (dates à confirmer).
Contact : Yvon Le Bourhis au 02 97 23 80 60
par mail : le-bourhis.yvon@wanadoo.fr

La Troupinette

La Troupinette Association de théâtre qui réalise des ateliers, des répétitions de textes tous les mercredis, de 20h30 à 23h (hors vacances scolaires), dans le but d'évoluer dans ce domaine.
Représentation en fin d'année lorsque la pièce peut être présentée au public.
Contact : Barbara (metteur en scène) au 02 97 23 96 01

Dornet Lézard Créatifs

L'association "Dornet-Lézards créatifs" se réunit le mardi soir des semaines impaires à 20h à la salle socioculturelle. Venez nous rejoindre pour créer, dans la bonne humeur et la convivialité, vos objets déco, cadeaux, bijoux fantaisies. N'hésitez pas à nous rejoindre.
Contacts : Béatrice Croizier au 02 97 23 93 48 ou Anne-Marie Prigent au 02 97 23 85 01

Lutins de Langonnet

Toujours reconnus pour leur esprit sportif et leur convivialité, les Lutins de Langonnet qui compte aujourd'hui 17 adhérents et 3 équipes engagées en championnat, seront heureux d'accueillir de nouveaux joueurs en loisir ou compétition, jeunes comme adultes, filles et garçons.
Pour tout renseignement, Marc Voisin au 06 50 70 59 07 ou par mail : vm.94140.vm@gmail.com

Div Yezh

Div Yezh est l'association des parents d'élèves des classes bilingues français-breton en école publique.
La filière existe depuis 5 ans en maternelle et élémentaire à l'école Jean Moulin.
Contact : Marion Le Jort
Par mail : dylangoned@laposte.net

Les autres associations locales

Acteurs Ecole Rurale Publique
présidente : Lydie Guillochon
Tél. 06 30 71 61 61

Amicale Laïque
président : David Siohan
Tél. 06 60 69 87 97
davidelango@orange.fr

Ecole Sainte Jeanne d'Arc
A.P.E.L. : présidente, Marianne Trevetten
ricoloucas@me.com
O.G.E.C. : Béatrice Le Boursicot
Tél. 02.97.23.93 02

A.C.C.A. (Association de Chasse Communale Agréée)
Président : Bernard Stéphant
Tél. 02 97 83 36 11

Anciens d'A.F.N.
Président : Georges Hegenauer
Tél. 02 97 23 85 64

A.A.P.P.M.A (Pêche et Protection du Milieu Aquatique)
22, rue de Keraude - Ploëmeur
Contact : J.P. Cardon (02 97 37 77 98)

Amis de l'Abbaye
Contact : Jocelyne Petit
Tél. 06 45 76 06 17
jomabe56240@gmail.com

APPROM
Contact : Carlo Rosolen
Tél. 02 97 23 96 10
rosolen.carlo@wanadoo.fr

Art Déco

Présidente : Hélène L'Haridon
Tél. 02.97.23.69.01
mail : lharidon56@orange.fr

Arts Ty Show
Président : Gepetto
Tél. 02 97 23 90 05

Bod Kelen
Contact : Pascal Roulé, Alexis Hié
Tél. 06 95 12 13 87
developpement.bodkelenn@gmail.com

Cercle celtique de l'Abbaye Korollerien An Elle
Président : Marcel Herniou
Tél. 02 96 47 12 57
marcel.herniou@wanadoo.fr

Club des retraités
Présidente : Hélène Méliarenne
Tél. 02.97.23.96.14
jean.mouloude@orange.fr

Comité de La Chapelle Neuve
Président : Eric Blanchard
Tél. 06 60 90 84 88
ricoloucas@me.com

Comité de La Magdeleine
Président : Robert Brabant
Tél. 02 97 23 52 60
robert-braban@orange.fr

Comité de Moustriziac
Présidente : Morgane Annic
Tél. 06 65 06 08 63
morgane.annic@laposte.net

Comité de Saint-Brendan
Président : Ernest Mariage
Tél. 02 97 23 94 30

Comité de Saint-Germain
Président : Michel Le Bail
Tél. 02 97 23 98 19

Comité de Saint-Guénolé
Présidente : Jeanine Poupon
Tél. 02 97 23 94 00

Comité de Saint-Maurice
Président : Marcel Herniou
Tél. 02 96 47 12 57
marcel.herniou@wanadoo.fr

Comité des fêtes de Langonnet
Président : Eric Blanchard
Tél. 06 60 90 84 88
ricoloucas@me.com

Comité des fêtes de La Trinité
Président : Nicolas Garvenès
Tél. 02 97 23 90 40

Entente du Haut Ellé
Président : Benoit BOGARD
Tél. 02 97 34 81 12
aappmalententehautelle@bbox.fr

Langotiag Dancers (danse country)
Contact : Catherine Lemaire
Tél. 06 41 90 31 62
catherine.drouadaine@laposte.net

MT Galerie
Responsable : Marie Thamin
Tél. 02 97 34 70 55

Mutuelle «Coups durs»
Président : Christian Goujard
Tél. 02 97 23 96 91

Natural Osmoz
Contact : M. Defeignies
Tél. 06 08 60 42 55 / 02 97 34 31 82.
naturalosmoz@gmail.com

À Cheval au Pays du Roi Morvan
Président : Philippe Mainguy
Tél. 02 97 23 86 73
Phmainguy@wanadoo.fr

A.C.K. - Cavaliers de Kermat
Présidente : Nathalie Burgat
Tél. 02 97 23 85 03 - 06 30 44 57 68
nsplan@hotmail.fr

Amicale des boulistes
Président : Raymond Le Clech
Tél. 02 97 23 94 75
le-clech.raymond@orange.fr

Badminton
Contact : Johanne Sivy
Tél. 06 79 61 02 40

Centre équestre de Keraudrenic
Contact : Nelly et Yohan Le Strat
Tél. 02 97 23 92 54

Futsal
Contact : Mickaël Poupon
Tél. 06 62 55 17 83
lutinsdelangonnet@yahoo.fr

Gymnastique féminine
Contact : Yvette Vernier
Tél. 02 97 23 83 50
yvette.marie.yvette@aol.fr

Keseg (équitation)
Contact : Nelly Le Strat
Tél. 02 97 23 92 54
kesegassociation@gmail.com

Land'Gonnet Aventure 4 x 4
Président : Stéphane Hamon
Tél. 02 97 23 90 99
hamon.pepin@wanadoo.fr

Langonnet Cyclisme Organisation
Contact : Philippe Le Doucen
TéL. 06 08 26 82 12
philippe.le-doucen@orange.fr

Claire et Fabrice Fisher, nouveaux gérants de la Cave au Jardin

Bienvenue à Claire et Fabrice Fischer et à leurs deux garçons. Cherchant quelque chose à échelle humaine, désireux de nouer de nouveaux contacts et relations, ils ont quitté Chambry à 6 kilomètres de Meaux en Seine-et-Marne. Pourquoi pas la Bretagne? Les voici donc chez nous à Langonnet, nouveaux gérants «De la cave au jardin», succédant à Eddy et Cécile Piat, à qui on souhaite aussi une bonne continuation. Bonne et longue vie en Bretagne !

Un nouveau restaurant : À la Bonne Franquette - Hep Ardoù

Ouvert depuis le 11 décembre « A la bonne franquette », en plein bourg de Langonnet à la place du « Carpe Diem », est un restaurant ouvrier de 15 à 18 places. Mme Patricia Ferreira, restauratrice depuis une trentaine d'années dont trois ans à St Caradec, propose une cuisine familliale. Ouvert du lundi au vendredi midi et selon la demande, le restaurant propose un menu ouvrier à 13 euros tout compris (boisson et café). Nous souhaitons la bienvenue à Patricia Ferreira.

Mécanicien à domicile : Cyrille Quéméner

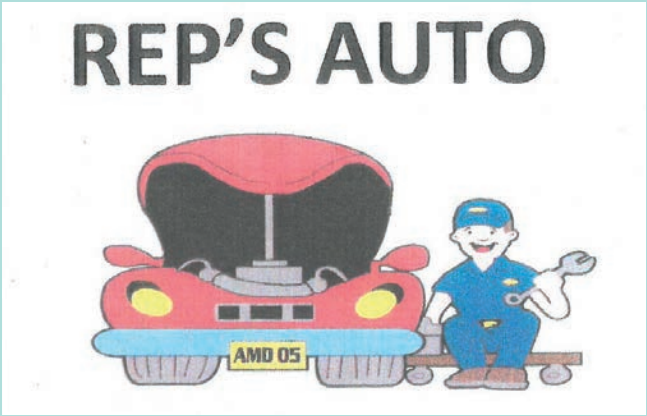

" Ne courez plus ", vous dit Cyrille Quéméner. Il vous propose de venir à votre domicile, ou sur votre lieu de travail, pour réparer votre véhicule : voiture de tourisme, utilitaire, 4 x 4, toutes marques.
Rep's Auto est joignable au 06 82 58 04 32
ou par mail : pipigavic@outlook.com

Eau potable
An dour da evañ

Abonnement tarif bleu (en €uro, hors taxes)

Diamètre du compteur 15/20	75,00
Diamètre du compteur 30/40	160,00
Diamètre du compteur 60/80	214,00
Consommation annuelle tarifs 2017 en €uro par m³, hors taxes	
0 à 30 m³	1,58
31 à 500 m³	1,64
+ de 500 m³	1,28

Pour tous les autres tarifs d'abonnement (bleu, vert, jaune...) et de consommation, consulter le site internet de la commune ou s'adresser en mairie.

Intervention du service d'eau (tarif hors taxes)
Tarif main d'œuvre : 26,50 € l'heure
Tarif tracto-pelle : 76,00 € l'heure
Consommation d'eau pour chantiers, travaux de voirie, curage de réseau d'assainissement : 1,22 € par m³

Assainissement / Yac'husaat

Particuliers	Tarif hors taxes
Part fixe	70,00 €
Le m³ de 0 à 30 m³	0,45 €
Le m³ supplémentaire	1,67 €

Tarifs buses	
Buse armée 135A posée (diam. 30)	134,00 €
Buse plastique 6 m posée (diam. int.135)	98,00 €

Pour les autres types de buses, consulter le site internet de la commune ou s'adresser en mairie.

Cantine, garderie
Kantin ha diwallerezh skol

Restaurant scolaire	
Enfant/repas	3,00 €
Famille (3 enfants d'âge scolaire et +)	2,50 €
Carte enfant 15 repas	45,00 €
Carte Famille (3 enfants d'âge scolaire et +)	37,50 €

Garderie municipale	
1 enfant/séance	1,80 €
Famille (3 enfants d'âge scolaire et +)	1,50 €
Carte 20 séances	36,00 €
Carte Famille (3 enfants)	30,00 €

Médiathèque / Mediaoueg

Bibliothèque municipale	par an
Abonnement famille (tarif unique)	10,00 €

Concessions cimetière
Lec'hioù er vered

Le m² pour 30 ans	29,00 €
Le m² pour 50 ans	44,50 €
Prix des concessions columbariums (emplacement)	
Columbariums et cavurnes	
pour 15 ans	267,00 €
pour 30 ans	487,00 €
Taxe de dispertion et droit d'inscription	
Jardin cinéraire La Trinité	195,00 €
Jardin cinéraire Le bourg	195,00 €
Participation à l'investissement des structures (prix coûtant)	
Columbarium	1 662,00 €
Cavurnes	239,00 €

Location de la salle des fêtes de Langonnet : tarifs 2017 (chauffage et sono compris)

Prestations	Associations communales			Commerçants et particuliers	Commerçants et particuliers de la commune			Associations, commerçants et particuliers extérieurs	
	But non lucratif	Spectacles culturels non lucratifs	Manifestations à but lucratif	But non lucratif	But non lucratif	But lucratif faibles entrées	But lucratif	But non lucratif	But lucratif
	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion,arbre de Noël, repas de classe...	Chorale , concert théâtre…	Bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto… 2 gratuités/an	Enterrement	Mariage, repas, buffet…	Récital…	Réveillon…	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, mariage repas, buffet arbre de Noël…	Chorale, concert, théâtre, bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto…
Petite salle	Gratuit	Gratuit	55 €	35 €	66 €	83 €	146 €	140 €	284 €
Petite salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	76 €	46 €	89 €	113 €	180 €	265 €	342 €
Grande salle	Gratuit	Gratuit	89 €	55 €	107 €	123 €	188 €	272 €	362 €
Grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	117 €	65 €	128 €	147 €	221 €	303 €	421 €
Petite salle + grande salle	Gratuit	Gratuit	126 €	70 €	140 €	164 €	233 €	316 €	441 €
Petite salle + grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	154 €	86 €	172 €	187 €	257 €	341 €	499 €

Possibilité d'un forfait décoration pour un mariage : 50 € à rajouter à la location (la veille l'après-midi à partir de 14 h selon disponibilité)
Chèques de caution : 200 € pour la réservation ; 150 € pour le nettoyage.

Location de la salle des associations de la Trinité Langonnet : tarifs 2017

Prestations	Associations communales			Commerçants et particuliers	Commerçants et particuliers de la commune			Associations, commerçants et particuliers extérieurs	
	But non lucratif	Spectacles culturels non lucratifs	Manifestations à but lucratif	But non lucratif	But non lucratif	But lucratif faibles entrées	But lucratif	But non lucratif	But lucratif
	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion,arbre de Noël, repas de classe...	Chorale , concert théâtre…	Bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto… 2 gratuités/an	Enterrement	Mariage, repas, buffet…	Récital…	Réveillon…	Expo, écoles, goûters, vin d'honneur, réunion, mariage repas, buffet arbre de Noël…	Chorale, concert, théâtre, bal, fest-deiz, fest-noz, repas, loto…
Petite salle	Gratuit	Gratuit	41 €	31 €	52 €	62 €	103 €	113 €	225 €
Garnde salle	Gratuit	Gratuit	70 €	43 €	82 €	103 €	167 €	259 €	350 €
Petite salle ou hangar + cuisine	Gratuit	Gratuit	62 €	52 €	72 €	82 €	123 €	133 €	245 €
Grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	100 €	64 €	103 €	123 €	187 €	279 €	371 €
Petite salle + grande salle	Gratuit	Gratuit	95 €	67 €	123 €	154 €	225 €	260 €	402 €
Petite salle + grande salle + cuisine	Gratuit	Gratuit	113 €	77 €	133 €	164 €	235 €	274 €	417 €
Hangar	Gratuit	Gratuit	21 €		31 €				

Possibilité d'un forfait décoration pour un mariage : 30 € à rajouter à la location (la veille l'après-midi à partir de 14 h selon disponibilité)
Équipements de la salle : tables + chaises + 1 frigo pour boissons + assiettes + verres + couverts + tasses à café
Chèques de caution : 200 € pour la réservation ; 150 € pour le nettoyage.

Les fêtes et animations en 2018 / Deiziadur ar gouelioù e 2018

Janvier - *Miz Genver*
Mercredi 10 : Café du Club des Retraités
Dimanche 14 : Langotiag Dancers
Samedi 20 : St Brendan
Mercredi 24 : Café du Club des Retraités
Mercredi 31 : A.G. du Club des Retraités

Février - *Miz C'hwevrer*
Samedi 3 : Fest-noz d'Eskemm
Dimanche 4 : Repas crêpes à l'Abbaye, Amis de l'Abbaye
Mardi 6 : Galette des rois, club de gym
Mercredi 7 : Café du Club des Retraités
Samedi 17 : Repas tartiflette, AEP Jeanne d'Arc
Dimanche 18 : Bal du Club des Retraités
Mercredi 21 : Café du Club des Retraités
Samedi 24 : Théâtre, comité des fêtes La Trinité

Mars - *Miz Meurzh*
Dimanche 4 : Relais du cœur, Arts Ty Show
Mercredi 7 : Café du Club des Retraités
Samedi 17 : Bal masqué, comité des fêtes La Trinité
Samedi 17 : Repas, Amicale Jean Moulin
Mercredi 21 : Café du Club des Retraités
Samedi 24 : Moules/frites, AEP Jeanne d'Arc
Dimanche 25 : Concours de dressage poney, Kéraudrenic

Avril - *Miz Ebrel*
Mercredi 4 : Café du Club des Retraités
Samedi 7 : Pétanque de l'ESL, Place plantée
Samedi 14 : Repas, ACCA
Mercredi 18 : Café du Club des Retraités
Jeudi 19 : Vide jardin d'Arts Ty Show
Samedi 21 : Théâtre, troupe du Croisty
Samedi 21 : Randonnée, AEP Jeanne d'Arc
Dimanche 29 : Bal des Retraités

Mai - *Miz Mae*
Mercredi 2 : Café du Club des Retraités
Dimanche 6 : Repas du CCAS
Dimanche 6 : Boule bretonne, ESL
Mardi 8 : Concours complet d'équitation à Kéraudrenic
Du 8 au 12 : Festival *Couleurs du monde*, La Grande Boutique
Jeudi 10 : Course Redadeg, Bod Kelenn
Dimanche 13 : Vide jardin, 4 Saisons
Mercredi 16 : Café du Club des Retraités
Samedi 26 : Tournoi de sixte de l'ESL
Samedi 26 : Boules/grillades, comité des fêtes La Trinité

Juin - *Miz Mezheven*
Samedi 2 : Concert des Amis de l'Abbaye
Dimanche 3 : Concours sauts d'obstacles à Kéraudrenic
Dimanche 10 : Troc et puces, Arts Ty Show
Dimanche 10 : Kermesse, Amicale Jean Moulin
Mercredi 13 : Café du Club des Retraités
Samedi 16 : Fête du Poney Club, Keraudrenic
Samedi 16 : Kermesse école Jeanne d'Arc
Jeudi 21 : Fête de la musique, La Grande Boutique
Vendredi 22 : Feu de la St Brendan
Mercredi 27 : Café du Club des Retraités
Samedi 30 : Rando pédestre,; Eskemm

Juillet - Miz Gouhere
Dimanche 8 : Pardon de St Brandan
Samedi 14 : *Lunes magiques*, son et lumière à La Trinité, Arts ty Show
22 et 23 : Bal et pardon de La Madeleine
Dimanche 29 : Pardon de St Maurice

Août - *Miz Eost*
Dimanche 12 : Balde contée, 4 Saisons
Dimanche 12 : Pardon de St Guénolé
Mercredi 15 : Pardon de La Chapelle Neuve
Dimanche 19 : Bal des Retraités
Mercredi 22 : Café du Club des Retraités
Dimanche 26 : Cent patates, Arts Ty Show
Dimanche 26 : Pardon de Moustriziac

Septembre - *Miz Gwengolo*
Samedi 8 : Pétanque de l'ESL, Place plantée
Dimanche 16 : Fête du cheval à Kéraudrenic
Mercredi 19 : Café du Club des Retraités

Octobre - *Miz Here*
Mercredi 3 : Café du Club des Retraités
Samedi 6 : Kig ha farz, Amicale Jean Moulin
Dimanche 7 : Rando champignons, Arts Ty Show
Samedi 13 : Repas raclette, comité des fêtes La Trinité
Dimanche 14 : Bal des Retraités
Mercredi 17 : Café du Club des Retraités
Samedi 20 : Soirée raclette de l'Ecole Jeanne d'Arc
Dimanche 28 : Concours de dressage, Keraudrenic

Novembre - *Miz Du*
Mercredi 14 : Café du Club des Retraités
Mercredi 21 : Repas de Noël du Club des Retraités
Dimanche 25 : Pardon de St André, La Magdeleine

Décembre - *Miz Kerzu*
Dimanche 10 : Spectacle Restos du cœur à La Trinité, Arts Ty Show
Mercredi 12 : Café du Club des Retraités
Jeudi 20 : Goûter de Noël à Ste Jeanne d'Arc
Vendredi 21 : Goûter de Noël à Jean Moulin

En nevez-hañv - Dir Ha Tan

La fleur d'ajonc, qui vient d'être officiellement adoptée comme symbole de la Bretagne, participe au décor de plus d'une chanson de notre patrimoine. Celle-ci, créée à la fin des années 1970 par le groupe Dir ha Tan, d'Inzinzac-Lochrist, célèbre l'éclat des printemps bretons en même temps qu'elle se désole sur les dégâts opérés par le remembrement, qui était alors à l'œuvre.

En nevez-hañv

En nevez-hañv én hor bro-ni, na pé ur vravité
Pa d'eo al lannoù alaouret ged bokedoù melen

Du-hont ér flagennoù didrouz pa vez kaer an amzer
E vez klevet ur voueh ken dous, ur voueh dous ha ténér

Lârit din-me, eostig kaner, pa ganit er c'hoe-doù
Ho kalon-c'hwi 'vez bepred gae, n'ho peus ket c'hwi daeroù

Ni holl bugale Breiz-Izel, hor c'halon zo gwasket
'Weled bemdez a bep tu deomp ar maezioù gwallgaset

Tuchant ne vo ket mui gwelet ar bleuñv 'barh ér banal
Nag ar pousinedoù ér c'hoed 'beb tu deomp é nijal

Na taolet é vez rac'h ar gwez, distrujet an neihioù
Tuchant ne vo ket mui klevet o c'hanoù ér c'hoedoù

Diskaret é vez ar c'hleuzioù evit brasaat an douar
D'an hañv ni ne gavimp ket mui, o nann, na bodoù klouar

Ha ni tud a gostez ar mor, ha re 'ziàr ar maez
Ne raimp ket ni jamez hor bro d'an dud a-ziavaez.

Le printemps

Quelle beauté que le printemps dans notre pays,
Quand les fleurs jaunes couvrent d'or la lande !

Là-bas, dans le silence des prairies, quand il fait beau,
On entend une voix si douce, une voix douce et tendre.

Dis-moi, rossignol chanteur, quand tu chantes dans les bois,
Ton cœur est-il toujours gai, n'est-il pas pas plein de larmes?

Nous tous, enfants de Bretagne, nous avons le cœur serré
De voir chaque jour, autour de nous, maltraiter la campagne.

On ne verra bientôt plus fleurir le genêt,
Ni, dans les bois, voler autour de nous les oiseaux.

On abat tous les arbres, en détruisant les nids,
On n'entendra bientôt plus leurs chants dans les bois.

On démolit les talus pour agrandir les parcelles :
Plus de buisson tiède, l'été, pour nous accueillir.

Et nous, gens de la côte, comme ceux de la campagne,
Nous ne céderons jamais notre pays aux étrangers.

Dir ha Tan, vol.1, extrait. Nous avons reproduit le texte d'origine, largement vannetisant.